

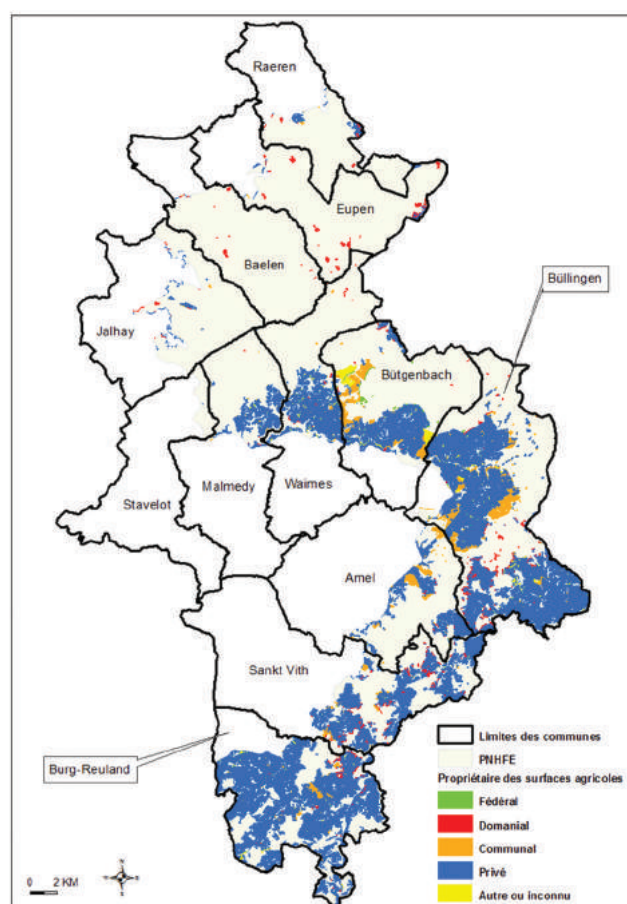
Développement rural et économique : agriculture



Près d'un quart de la superficie du Parc naturel (environ 18.000 ha) est consacrée à l'agriculture. La majorité des terres agricoles du territoire se concentrent dans les parties centrale et méridionale. En effet, 82 % des parcelles agricoles se situent dans les communes de Bullange, Burg-Reuland, Butgenbach et Saint-Vith. En termes d'affectation du sol, les milieux prairiaux prédominent: 96 % des surfaces agricoles sont déclarées comme prairies permanentes (84%), temporaires (6%) ou comme prairies à haute valeur biologique. Ainsi, les pratiques agricoles de la région ont largement contribué au façonnement et au maintien d'un paysage ouvert.

En termes de production, plus de trois-quarts des exploitations du territoire sont bovines et la plupart sont spécialisées dans la production laitière. Malgré l'importance économique du secteur laitier pour la région, les agriculteurs sont confrontés à la stagnation des prix du lait et à une hausse des coûts de production les rendant souvent dépendants de primes pour assurer la viabilité de leur exploitation.

En outre, le nombre d'exploitations en activité au sein du Parc naturel a fortement régressé au cours des 30 dernières années. Environ 3/4 des exploitations ont disparu et l'avenir des exploitations en activité est incertain.



RÉPARTITION DES SURFACES AGRICOLES
AU SEIN DES COMMUNES DU PNHFE

Au cours des dix prochaines années, l'objectif du Parc naturel sera de promouvoir des structures durables en termes d'économie et de production locales. Il s'agira non seulement d'assurer des revenus équitables et durables, un système économique stable et le maintien de la valeur ajoutée dans la région, mais aussi de préserver les ressources pour l'homme et la nature et d'impliquer tout un chacun dans le développement d'un système plus durable. La relocalisation des productions, des transformations, et des filières de commercialisation et la mise en réseau de ces divers secteurs économiques sont autant de réponses possibles aux problèmes rencontrés actuellement par le monde agricole. La mise en réseau des acteurs des circuits-courts (producteurs, transformateurs, vendeurs) et la conscientisation des consommateurs au rôle qu'ils jouent dans le développement d'un système durable, favorisera l'autonomie et la stabilité économique de la région.

Afin de relever ces défis et de promouvoir une agriculture durable, lucrative et respectueuse de l'environnement, trois objectifs stratégiques ont été définis:

- **Promouvoir et valoriser des pratiques agricoles diversifiées et adaptées au territoire**
- **Assurer un soutien aux acteurs de l'agriculture dans toute sa diversité**
- **Sensibiliser à une agriculture et à des comportements de consommation durables**

1. Objectif stratégique : promouvoir et valoriser des pratiques agricoles diversifiées et adaptées au territoire

Le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel est une région spécialisée dans l'élevage de bovins laitiers. Cette spécialisation engendre une forte dépendance à l'évolution des prix nationaux et mondiaux et aux possibles filières d'écoulement.

En soutenant une agriculture diversifiée, le Parc naturel souhaite promouvoir une économie locale, proche du consommateur et favoriser la mise en réseau des acteurs du développement rural. En outre, le développement d'activités agricoles et para-agricoles diversifiées permettrait aux agriculteurs de diminuer leur dépendance aux primes en diversifiant leurs sources de revenus.

Quatre objectifs opérationnels ont été identifiés :

- **Soutenir, valoriser et promouvoir l'élevage ovin et ses produits**
- **Valoriser les produits bovins issus de races adaptées à la région**

- **Valoriser et promouvoir les produits issus des vergers hautes-tiges**
- **Soutenir et promouvoir des pratiques diversifiées et durables**

1.1. SOUTENIR, VALORISER ET PROMOUVOIR L'ÉLEVAGE OVIN ET SES PRODUITS

Vu ses caractéristiques pédologiques, climatiques et sa faible densité de population, le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel est une région qui se prête au pâturage extensif. Le pâturage ovin, pratique agropastorale typique de notre région, est peu pratiqué sur le territoire et ne représente pas une activité rentable à l'heure actuelle. Pourtant, cette filière offre de nombreuses possibilités de transformation (laine, lait, viande). De plus, le pâturage extensif contribue au maintien, à la préservation et à la protection d'habitats de grand intérêt biologique.

Afin de soutenir et de promouvoir l'élevage ovin sur le territoire du Parc naturel, trois projets sont envisagés :



1.1.1 Réaliser un inventaire des éleveurs ovins sur le territoire du Parc naturel

Dans un premier temps, le Parc naturel réalisera un inventaire des éleveurs de moutons sur son territoire. Cet inventaire permettra d'améliorer les connaissances relatives aux troupeaux présents sur le territoire : taille, race, filières de transformations envisageables, possibilités d'extension des pratiques...

1.1.2 Développer et promouvoir une filière laine au niveau local

Depuis 2008, le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel organise une collecte de laine qui permet aux petits éleveurs de valoriser leur laine et de la vendre à un meilleur prix.



Le Parc naturel tentera de développer davantage et de promouvoir une filière de valorisation et de commercialisation locale de laine de moutons :

- * **SOUTIEN AUX BERGERS**
- * **IDENTIFICATION DES FILIÈRES DE TRANSFORMATION ET DE COMMERCIALISATION À L'ÉCHELLE LOCALE**
- * **SENSIBILISATION ET FORMATION DES ÉLEVEURS ET DES PROPRIÉTAIRES À LA PRODUCTION D'UNE LAINE DE QUALITÉ (TONTE, TRI, STOCKAGE) RÉPONDANT AUX EXIGENCES D'UN MARCHÉ LOCAL VISANT LA PRODUCTION D'UN PRODUIT FINI DE HAUTE QUALITÉ.**

INDICATEURS D'ÉVALUATION :

- 👉 Nombre d'inventaires (tailles, races...) réalisés
- 👉 Nombre d'éleveurs qui participent à la collecte de laine
- 👉 Quantité et qualité de la laine rassemblée à la collecte de laine
- 👉 Réalisation d'une identification des filières de transformation et de commercialisation
- 👉 Nombre d'actions de sensibilisation et de formation en faveur de la production d'une laine de qualité
- 👉 Réalisation d'une étude de faisabilité d'une filière viandeuse et laitière

1.1.3 Etudier la possibilité de développer une filière ovine locale (viande et lait)

Le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel évaluera les possibilités de créer et de soutenir une filière de valorisation de produits viandeux et laitier issus de l'élevage ovin. Dans le cadre de cette étude, l'accent sera mis sur le développement de produits de haute qualité, issus d'une production durable.

1.2. VALORISER LES PRODUITS BOVINS ISSUS DE RACES ADAPTÉES À LA RÉGION

La valorisation des produits bovins issus de races adaptées à la région (p.ex. Rouge Pie de l'Est) a pour objectif de promouvoir une source de diversification et d'assurer un revenu équitable aux différents acteurs

des filières viande et lait. Cette action sera réalisée principalement par la mise en valeur des produits de qualité et de ses transformations en mettant l'accent sur la particularité, la qualité des exploitations et des productions, et l'identité de la région.

Le Parc naturel soutiendra les éleveurs et les acteurs des filières viande et lait pour

- contribuer à la viabilité des exploitations
- promouvoir les filières locales
- protéger les races bovines adaptées à la région

Afin de valoriser les produits issus des races bovines adaptées à la région, plusieurs projets ont été dégagés :



1.2.1 Assurer la promotion des produits issus de races bovines adaptées à la région

Le Parc naturel développera des outils visant la promotion des éleveurs et producteurs : sensibilisation du grand public et des acteurs des filières dans le Journal du Parc, via la page Facebook, par des flyers promotionnels, des brochures, des événements...

1.2.2 Contribuer au développement des productions issues de races bovines adaptées à la région et des filières viande et lait

Participation aux projets pilotes et collaborations avec les acteurs afin de créer des initiatives collectives entre exploitants agricoles et acteurs des filières viande et lait.

INDICATEURS D'ÉVALUATION :

👉 Nombre de publications promotionnelles

👉 Nombre de projets pilotes soutenus

1.3. VALORISER ET PROMOUVOIR LES PRODUITS ISSUS DES VERGERS HAUTES-TIGES

Les vergers hautes-tiges remplissent de nombreuses fonctions. Au sein d'un verger, les arbres fruitiers fournissent un produit de qualité. Mais ils ne représentent pas les seuls éléments utilisables. En effet, le terrain sur lequel les arbres sont implantés peut également être valorisé (pâturage, fauchage). Il s'agit donc d'une forme de gestion agroforestière.

Les vergers hautes-tiges offrent également un habitat de qualité à de nombreuses espèces végétales et animales. L'implantation de variétés fruitières locales et l'abandon de l'utilisation de produits chimiques pour l'entretien des vergers permettront la production de fruits et de produits dérivés de qualité.



Afin de valoriser et de promouvoir les produits des vergers, plusieurs projets ont été identifiés :

1.3.1 Recenser les vergers au sein du Parc naturel et identifier les variétés fruitières locales

La réalisation d'un inventaire des arbres fruitiers présents sur le territoire du Parc naturel permettra d'optimiser l'entretien et la valorisation des produits issus des plantations existantes et permettra également d'identifier des endroits où de nouvelles implantations ou extensions sont envisageables.



1.3.2 Soutenir l'implantation d'arbres fruitiers de souches locales et valoriser des produits issus des vergers du Parc naturel

L'implantation et la restauration de vergers permettra de diversifier les activités au sein des exploitations agricoles. De plus, les terrains privés ou publics se prêtent souvent à l'implantation de vergers et permettent ainsi une valorisation de ces terrains. Le Parc naturel offrira son soutien pour la plantation, la taille des arbres, la récolte et pour la transformation et la commercialisation de fruits et de leurs produits :

- * ORGANISATION DES FORMATIONS ET DÉMONSTRATIONS (PLANTATION, PROTECTION, TAILLE, TRANSFORMATION DES PRODUITS)
- * MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL
- * RÉALISATION D'ACTIIONS DE SENSIBILISATION
- * MOBILISATION ET CRÉATION DE GROUPEMENTS CITOYENS AYANT UN INTÉRÊT DANS CETTE THÉMATIQUE

INDICATEURS D'ÉVALUATION :

- 👉 Réalisation d'un inventaire des arbres fruitiers
- 👉 Nombre d'actions de formation et de démonstration
- 👉 Nombre de prêt de matériel
- 👉 Nombre d'actions de sensibilisation
- 👉 Nombre de groupements mobilisés pour la gestion des fruitiers

1.4. SOUTENIR ET PROMOUVOIR DES PRATIQUES DIVERSIFIÉES ET DURABLES

Le maintien, le soutien et la promotion de pratiques diversifiées et durables sont des objectifs majeurs du Parc naturel. Le développement d'un large éventail de pratiques agricoles et de produits diversifiés (en partie innovants) aboutira au développement d'une offre axée sur le consommateur, de filières locales, au maintien de pratiques traditionnelles et au développement de nouvelles techniques liées à l'agriculture.

Les moyens mis en œuvre pour soutenir les pratiques diversifiées seront :

- la sensibilisation (publications, journées portes ouvertes...);
- les journées d'information et de formation;
- le soutien aux projets pilotes.

Les pratiques innovantes à soutenir sont :

- la culture de fruits et de baies (myrtille, framboises, sureau...);
- le maraîchage (variétés anciennes et régionales);
- la transformation sur place au sein des exploitations;
- la vente directe;
- l'agroforesterie, l'agroécologie, la permaculture...;
- l'agrotourisme (gîte à la ferme, table d'hôtes...);
- projets pédagogiques (accueil de groupes scolaires, stages à la ferme...);
- ...



INDICATEURS D'ÉVALUATION :

- 👉 Nombre d'actions de sensibilisation
- 👉 Nombre de journées de formation et d'information
- 👉 Nombre de projets pilotes soutenus

2. Objectif stratégique : assurer un soutien aux acteurs de l'agriculture dans toute sa diversité

Une des missions du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel est de développer et de promouvoir des activités durables du développement rural. Ceci implique un soutien aux acteurs déjà actifs et l'accompagnement des personnes ou groupements qui souhaitent démarrer une activité dans le domaine. Le rôle du Parc naturel sera de mettre à disposition des informations et des outils qui favoriseront la mise en réseau et la promotion des différents acteurs et de proposer un appui linguistique (français/allemand) aux acteurs issus de la communauté germanophone.

Deux objectifs opérationnels ont été identifiés :

- **Soutenir et promouvoir les producteurs locaux et les initiatives locales**
- **Assurer un soutien aux agriculteurs**

2.1. SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES PRODUCTEURS LOCAUX ET LES INITIATIVES LOCALES

De nombreux producteurs ou initiatives locales contribuent au développement positif de l'espace rural et de l'économie locale dans le secteur agricole au sens large. L'objectif du Parc naturel est le soutien et surtout la mise en réseau de ces acteurs.



2.1.1 Créer une plateforme GIS reprenant l'ensemble des producteurs et initiatives locales actifs sur le territoire du Parc naturel

La création d'une base de données et d'un portail cartographique représente une véritable opportunité pour faciliter la mise en réseau de tous les acteurs. Cette plateforme permettra un accès et une identification rapide des fournisseurs, producteurs et initiatives locales.

2.1.2 Assurer une promotion des acteurs et de leurs activités

Le Parc naturel développera des outils visant le soutien et la promotion des producteurs et initiatives :

- * DANS LE JOURNAL DU PARC, VIA LA PAGE FACEBOOK, PAR LA MISE EN PLACE DE FLYERS PROMOTIONNELS...;
- * PAR L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS ET LA COLLABORATION À DIFFÉRENTES INITIATIVES (OH LE GOÛT, FORMATIONS...);
- * PAR L'ORGANISATION DE MARCHÉS RÉGIONAUX;
- * PAR L'ORGANISATION DE JOURNÉES PORTES OUVERTES;
- * PAR UN SOUTIEN AUX PROJETS PILOTES.

INDICATEURS D'ÉVALUATION :

- 👉 Réalisation d'une plateforme GIS reprenant l'ensemble des producteurs et initiatives
- 👉 Nombre de publications promotionnelles
- 👉 Nombre d'événements organisés (en collaboration)
- 👉 Nombre de marchés régionaux
- 👉 Nombre de journées portes ouvertes
- 👉 Nombre de projets pilotes soutenus

2.2. ASSURER UN SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

Soutenir les agriculteurs dans une optique d'agriculture durable est un des objectifs du Parc naturel. La mise à disposition d'informations déjà existantes et la promotion de structures en place est une action d'importance. De plus, le Parc naturel s'est fixé l'objectif de soutenir les agriculteurs dans la réalisation de mesures favorables à l'environnement ou aux paysages.

Les projets suivants ont été définis:

INDICATEURS D'ÉVALUATION :

- 👉 Réalisation d'un annuaire bilingue des structures d'aides et de soutien
- 👉 Nombre de mesures favorables à l'environnement et aux paysages soutenues
- 👉 Nombre de séances d'information
- 👉 Nombre de formations professionnelles

2.2.1 Créer un annuaire bilingue reprenant les structures d'aides et de soutien aux agriculteurs

Le Parc naturel apportera un soutien linguistique aux agriculteurs germanophones.

2.2.2 Soutenir et conseiller les agriculteurs pour la réalisation de mesures favorables à l'environnement et aux paysages (p.ex. soutien pour la plantation d'arbres, entretien et valorisation des taillis de haies, vergers...)

2.2.3 Organiser des séances d'information (agriculture biologique, autonomie fourragère, agroforesterie...) et des formations professionnelles (transformation et raffinement des produits, diversification...) pour les agriculteurs en collaboration avec les structures existantes

3. Objectif stratégique: sensibiliser à une agriculture et à des comportements de consommation durables

La sensibilisation des acteurs locaux (agriculteurs, producteurs, transformateurs, gastronomes, coopératives...) et de la population est une des missions principale du Parc naturel. L'objectif de ces actions de sensibilisation est de conscientiser à l'importance d'adopter des comportements de consommation et de production durables.

Pour ce faire, deux objectifs opérationnels ont été définis :

- **Rapprocher les acteurs du monde agricole et les consommateurs**
- **Sensibiliser les consommateurs à une consommation équitable, durable et locale**

3.1. RAPPROCHER LES ACTEURS DU MONDE AGRICOLE ET LES CONSOMMATEURS

Malgré le caractère rural de la région, de nombreux habitants du Parc naturel n'ont pas conscience des réalités, des problématiques et des opportunités liées au monde agricole. D'autre part, il semblerait intéressant que les agriculteurs puissent prendre connaissance des besoins spécifiques et des envies de la population par rapport aux productions agricoles. Afin d'éviter tout malentendu et de favoriser la communication entre les acteurs agricoles et les consommateurs, il semble opportun de rapprocher ces deux « mondes », afin de recréer des liens et de favoriser une économie fonctionnelle, lucrative et surtout locale.

De plus, l'agriculture joue un rôle important au niveau de la gestion des paysages. Il semble indispensable que les agriculteurs et non-agriculteurs prennent conscience de l'importance de protéger et maintenir ces structures paysagères et qu'ils identifient ensemble des solutions pour garantir le maintien de ces éléments typiques de notre région.

Afin d'informer le grand public sur les réalités du monde agricole, sur le fonctionnement d'une exploitation, sur les techniques mises en place, les productions, les mesures de gestion, les actions suivantes ont été envisagées :

- 3.1.1 Publication d'articles d'information dans le journal du Parc, sur la page Facebook, sur le site web...**
- 3.1.2 Conception de brochures informatives (chroniques agricoles, charte convivialité de la vie en milieu rural...)**

3.1.3 Organisation de visites de fermes en collaboration avec les agriculteurs afin de sensibiliser le grand public

3.1.4 Organisation d'excursions thématiques pour divers publics-cibles

3.1.5 Organisation d'activités communes (agriculteurs et non-agriculteurs) de gestion du paysage

3.2. SENSIBILISER LES CONSOMMATEURS À UNE CONSOMMATION ÉQUITABLE, DURABLE ET LOCALE

L'adoption de comportements de consommation conscients et responsables (produits locaux, biologiques, de qualité) contribue à une agriculture durable. Par conséquent, il est important d'informer les consommateurs sur l'origine et la qualité des produits, sur les possibilités de préparation, etc., afin qu'ils puissent développer un comportement de consommation responsable. La production de ses propres aliments contribue également au développement durable.

Pour informer les consommateurs sur la consommation durable et les productions propres respectueuses de l'environnement et des ressources, les actions suivantes sont prévues:

3.2.1 Organiser des activités pédagogiques sur le thème de la «consommation durable»



INDICATEURS D'ÉVALUATION :

- 👉 Nombre d'articles d'information publiés
- 👉 Nombre de brochures informatives publiés
- 👉 Nombre de visites de fermes
- 👉 Nombre d'excursions thématiques
- 👉 Nombre d'activités organisées en matière de gestion du paysage

- * L'ACHAT ET LA CONSOMMATION D'ALIMENTS DURABLES (RÉGIONAL, SAISONNIER, BIO) DES CONSOMMATEURS
- * SENSIBILISER LES AUTORITÉS, L'HORECA, LES ÉCOLES, ETC. À L'IMPORTANCE DE DÉVELOPPER DES FILIÈRES PERMETTANT L'ACCÈS À UNE CONSOMMATION DURABLE (BIO, LOCALE...)

3.2.2 Former sur la production et la transformation des produits propres

- * CRÉER ET MAINTENIR UNE PERMACULTURE DANS SON POTAGER
- * LA CULTURE ET L'ENTRETIEN DES VERGERS
- * PLANTER ET CULTIVER DES PETITS FRUITS ET DES BAIES
- * TRANSFORMER, CONSERVER ET PRÉPARER SES PROPRES PRODUITS

INDICATEURS D'ÉVALUATION :

- 👉 Nombre d'activités pédagogiques organisées
- 👉 Nombre de formations organisées